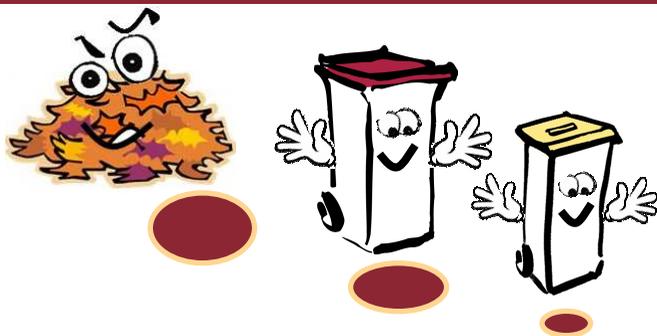
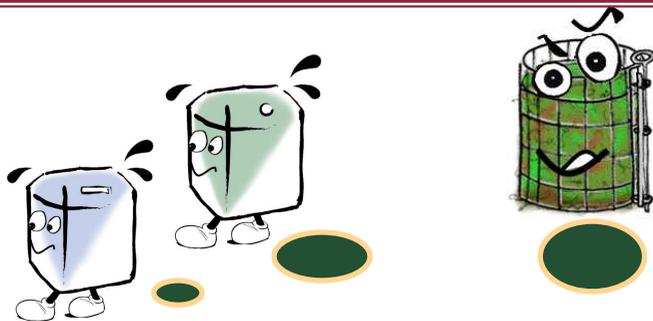


L  
E  
G  
U  
I  
D  
E  
D  
U  
T  
R  
I



## Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne

*Adresse : 6 rue Danton – 89690 Chéroy  
Tél. 03.86.97.78.26 – Fax, 03.86.97.70.22  
Site web : [www.gatinais-bourgogne.fr](http://www.gatinais-bourgogne.fr)*



*Votre contact : l'ambassadeur du tri*

*Email. [ambassadeurdutri@gatinais-bourgogne.fr](mailto:ambassadeurdutri@gatinais-bourgogne.fr)*

*Tél. 03.86.97.78.26*

*Port. 06.79.07.89.46*





## Le mot du Président

“ *Au-delà des déchèteries intercommunales, ce sont aujourd’hui 37 points d’apport volontaire, rationnellement disséminés sur notre territoire, qui accueillent les déchets triés.*

*La Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne se félicite d’une participation éco-citoyenne très appréciable. Je tiens à vous remercier pour votre engagement en faveur de l’Environnement et vis-à-vis duquel les générations futures seront reconnaissantes.*

*Rappelons que la collecte sélective permet d’économiser les matières premières, qui ne sont pas inépuisables. Le recyclage du plastique, par exemple, permet d’éviter d’avoir recours au pétrole.*

*En outre, tout ce qui est recyclé est réutilisé.*

*Pourtant, des progrès restent à faire et des objectifs nationaux ont été fixés par le Grenelle de l’Environnement.*

*Ainsi, dans les cinq ans à venir, il faudra réduire de 7 % la production d’ordures ménagères par an et par habitant. D’ici 2012, 75 % des déchets d’emballages ménagers devront être recyclés et les quantités de déchets incinérés ou stockés devront diminuer de 15 %.*

*À la lecture de ce guide pratique je vous invite, et vos élus seront à vos côtés, à poursuivre les efforts entrepris. **Le Tri, c’est l’affaire de tous. La Communauté de Communes du Gâtinais compte sur vous.**”*

*Sur le territoire de la Communauté de Communes du Gâtinais en Bourgogne, vous avez trié en 2009 :*

- Emballages recyclables (poubelle jaune) et papiers-journaux-magazines : 52 kg/hab
- Verre : 38 kg/hab
- Encombrants : 16 kg/hab
- Ordures ménagères résiduelles (poubelle marron) : 311 kg/hab

*Le Président,*

  
**Henri de RAINCOURT**  
*Ministre chargé de la Coopération*



# Le tri des emballages...

Je trie dans ma poubelle jaune 3 catégories d'emballages :

1. les bouteilles et flacons en plastiques vides, compactés avec bouchon
2. les emballages métalliques vides (boîtes, aérosols et canettes)
3. les cartons pliés (briques alimentaires et emballages)



## Les bons gestes du trieur efficace :

- **Bien vider les emballages :** ils ne doivent pas être salis par d'autres déchets susceptibles de pourrir et qui pourraient nuire à leur recyclage.
- **Ne pas laver les emballages :** il est inutile de gaspiller une autre de nos ressources naturelles précieuses, l'eau.
- **Ne pas emboîter les emballages :** cela donnerait du travail supplémentaire au personnel des centres de tri qui doit les séparer.



## ... et leur devenir

Les emballages triés sont collectés dans nos communes, entre 14 h 00 et 21 h 00. Ils sont stockés sur une plateforme à Sens avant d'être acheminés au **centre de tri d'Ormoy**, où des machines et des trieurs professionnels les séparent plus finement par type de matériaux. Chaque matériau est ensuite envoyé chez les industriels recycleurs (verrier, papetier, aciérie, etc.) et entre dans la fabrication de nouveaux objets. En 2009, grâce à vous, nous avons trié :

- 535 tonnes de **verre**, qui permettent la fabrication de **1 143 711 bouteilles** (75 cl - 450 gr l'unité)



- 239 tonnes de **journaux / revues / magazines** qui permettent la fabrication de **1 912 000 journaux gratuits d'annonces** (42 g/m<sup>2</sup>)



- 52 tonnes d'**acier**, qui permettent la fabrication de **994 chariots de supermarché** (45 kg l'unité)



- 3,6 tonnes d'**aluminium**, qui permettent la fabrication de **2 110 trottinettes** (1 kg le cadre)



- 108 tonnes de **plastique**, qui permettent la fabrication de **195 750 pulls polaires** (400 g l'unité)



- 15 tonnes de **carton**, qui permettent la fabrication de **100 050 rouleaux de papier toilette** (100 g l'unité)





# L'apport volontaire

Je recycle au point d'apport volontaire :

1. le papier sans films ou sachets plastiques les entourant
2. le verre d'emballage sans couvercles, capsules ou bouchons



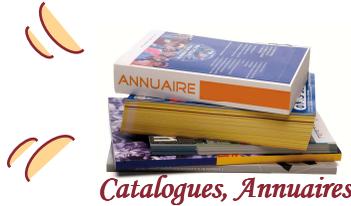
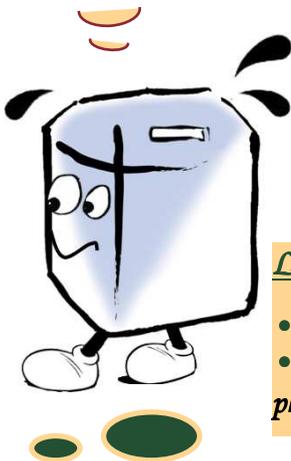
*Publicités, Prospectus*



*Journaux Magazines*



*Courriers, Impressions*



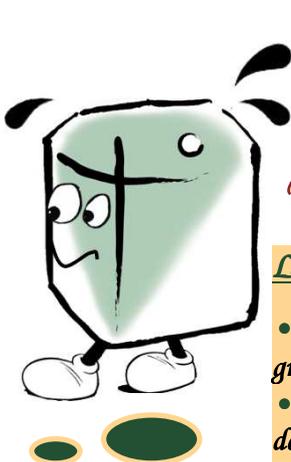
*Catalogues, Annuaires*



*Les autres papiers*

## Les bons gestes du trieur efficace :

- *Inutile de les comprimer, de les froisser, de les déchirer.*
- *Interdit : les papiers spéciaux (carbone, aluminium, sulfurisés, photos, papiers peints, mouchoirs) et papiers au contact d'aliments*



*Bouteilles, Flacons, Bocaux, Pots*



## Les bons gestes du trieur efficace :

- *Surtout pas de porcelaine, faïence, grès, carrelage, terre, pierres, graviers, ciment, bois, métaux, ...*
- *Ni de verres spéciaux, tels que les verres armés, pare-brise, écrans de télévision, ampoules d'éclairage, cristal, vaisselle en verre, ...*



# Les ordures ménagères

Je jette dans ma poubelle marron les emballages non recyclables et les déchets alimentaires si je ne pratique pas le compostage.



Films, Sacs plastiques



Barquettes, Polystyrènes



Les autres déchets non recyclables...



Couches, Mouchoirs



Pots, Boîtes plastiques



Résidus alimentaires

## Le saviez-vous ?

- **Gaspillage alimentaire** : en France en moyenne 7 kilos / hab / an de produits alimentaires non consommés, encore emballés, sont jetés à la poubelle car ils sont périmés ou nous les avons achetés sans en avoir besoin.  
**Conseil** : attention à ne pas acheter en trop grande quantité ou avec des dates de consommation très courtes !
- **Destination de la poubelle marron** : nos ordures ménagères résiduelles sont collectées, entre 5 h 00 et 13 h 00, une fois par semaine. Elles sont ensuite enfouies au centre de stockage des déchets de Champigny-sur-Yonne.



# Le compostage domestique

Je valorise, dans mon composteur ou en tas, mes déchets biodégradables (déchets de cuisine, petits déchets de jardin).



Feuilles, Tontes,  
Fleurs fanées,...



Pain rassis,  
Essuie-tout



Epluchures de légumes,  
Restes de fruits,...



Sachets de thé



Marc de café,  
Filtres, Autres déchets de cuisine



## Le compostage domestique : « à quand votre tour ? »

- Près de 10 millions de Français pratiquent le compostage individuel en tas ou en composteurs : pratique, écologique et économique, c'est une technique de gestion des déchets à privilégier.
- Recherche Volontaires : nous souhaitons organiser des visites de jardins chez des habitants volontaires pour échanger sur leurs pratiques. D'autre part, nous recensons les foyers désirant s'initier au compostage domestique.

Vous êtes intéressé ? Contactez M. BERNIER – Tél. 03.86.97.78.26 / 06.79.07.89.46 ou email : [ambassadeurdutri@gatinais-bourgogne.fr](mailto:ambassadeurdutri@gatinais-bourgogne.fr)



# Les déchèteries

J'apporte en déchèterie les déchets volumineux ou dangereux :



PAPIERS / CARTONS



HUILES DE VIDANGE



DÉCHETS VERTS



BATTERIES



TOUT-VENANT



MÉTAUX



GRAVATS / INERTES



PILES  
ET ACCUMULATEURS



LAMPES



PNEUMATIQUES



RÉFRIGÉRATEURS  
CONGÉLATEURS



PETITS APPAREILS  
MÉNAGERS



GROS  
ÉLECTROMÉNAGER



ÉCRANS



DÉCHETS DANGEREUX  
DES MÉNAGES

peintures, vernis, colles,  
solvants, acides et bases,  
radiographies,  
produits phytosanitaires

**Attention :** aucun usager ne pourra entrer dans les déchèteries dans les 10 minutes précédant leur fermeture. Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

**Déchèterie de CHEROY :** lieu-dit La Gouvinerie, RD 41

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Été (01/04-30/09)	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00
Hiver (01/10-31/03)	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00	14h00 - 17h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00

**Déchèterie de FOUCHÈRES :** rond point de l'Aire de Villeroy-Fouchères (face à Renault et Senoble), RD 369

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Été (01/04-30/09)	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00
Hiver (01/10-31/03)	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00	9h00 - 12h00 14h00 - 17h00

## Le bon geste du trieur efficace :

• Les cartons volumineux (emballage de meuble, machine à laver, etc.) doivent être amenés pliés à la déchèterie. Ils ne doivent pas être recyclés dans la poubelle jaune car ils bloquent la chaîne de tri par leur volume trop encombrant.